Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602186-20251218-2025_12_02-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 Décembre 2025

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 13
Votants : 14
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal régulièrement convoqué le onze décembre s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.

Etaient présents : AUTRAN Thierry – BROHAN Paul – DRUGEON Marie Christine – HUGUEL Yves JÉHANNO Stéphane – LEBEDEFF William – LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis PANHALEUX Firmin - PIQUET Joseline – POSSÉMÉ André.
Absente excusée : GAUCHER Aline
Absent non excusé : NEVOUX Claude
Pouvoir : Aline GAUCHER donne pouvoir à Yves HUGUEL
Secrétaire de séance : William LEBEDEFF

♦♦♦♦♦♦♦♦

Date d'affichage en mairie : le 29 décembre 2025
Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 29 décembre 2025

♦♦♦♦♦♦♦♦

2025-12-02_finances : Reste à réaliser

Certaines dépenses et recettes n'ont pas été exécutées, il convient de déterminer les restes à réaliser à reporter sur le budget 2026 comme ci-dessous

Budget commune
Dépenses investissement :

c/231 constructions : 180 000 € (travaux rénovation mairie et Bâtiment périscolaire)
Pour un total : 180 000 €

Recettes investissement :
c/1322 subvention région : 46 337 € (fonds verts travaux mairie)
c/1323 subvention département pst 45 000 € (PST travaux mairie)
c/13461 subvention état : 60 000 € (DETR travaux mairie)

Pour un total : 151 337 €

William Lebedeff demande si ce sont des subventions acquises qui sont reportées ……*Oui*
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De valider les Restes à Réaliser tels que présentés ci-dessus**
- **Charge Monsieur le Maire à transmettre les éléments à la Trésorerie**

(Pour : 14 - contre : 0 - Abstention : 0)

Le Secrétaire de séance
W.LEBEDEFF

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

D.BONNE

MAIRIE DE SAINT-GRAVE - 56 (Morbihan)